

# FINANCEMENT DE THESES DE DOCTORANTS PAR L'ADEME

L'ADEME sélectionne 40 à 50 doctorants par an. Le candidat doit être titulaire d'un master.

Le doctorant signe un contrat de 2 ans avec l'ADEME, renouvelable une seule fois pour un an. Il perçoit un salaire.

L'appel à candidature se fait à partir de la semaine du 11 janvier 2024, Le dépôt des candidatures se fait en ligne. Formulaires à compléter et à déposer sur la plateforme AGIR avant le 29 mars 2024 (16 h), ou à transmettre à [aaptheses@ademe.fr](mailto:aaptheses@ademe.fr) avant le 24 mai 2024.

La sélection des candidats est publiée fin juin.

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/sites/default/files/AAP%20Th%C3%A8ses%20-%20%C3%89dition%202024.pdf>

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20240109/appel-a-projets-theses-edition-2024>

**Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie - ADEME :**

20 avenue du Grésillé

BP 90406

49004 - Angers

<https://www.ademe.fr/>